



NOUVEAUX ELUS DU CSE/CSSCT < 300 salariés

DUREE :	3 journées soit 21 heures.
PUBLIC :	Elus du CSE pour la SSCT Délégués du Personnel en DUP RH
PRE REQUIS :	Etre élu du personnel Etre motivé pour la prévention des risques
COÛT :	Voir selon devis joint ou tableau des tarifs.
OBJECTIFS :	Compétences ou qualification acquises en fin de programme : - Savoir évaluer les risques professionnels et tenir à jour un D.U. - Savoir représenter les salariés en matière de Santé et Sécurité - Connaître le fonctionnement et le rôle d'un élu du CSE en SSCT Liens entre l'action de formation et la profession/mandat des participants : - Permettre l'exécution d'un mandat social/salarial - Permettre d'échanger sur la base de la réglementation / droit du travail
DELAIS D'ACCES :	En adaptation avec vos disponibilités et celles du formateur.
METHODES :	Expositive Tour de table / Discussion en panel / Etude de cas Phillips 6/6-3/3 Questions/réponses Support pédagogique Vidéo projection / Vidéo langage / Photolangage Mise en situation
DEBUT ET EXECUTION DE LA FORMATION :	Présentation du programme, Rappel des objectifs à atteindre, Recueil des attentes spécifiques, Remise d'un support de formation

Si difficulté d'apprentissage ou handicap, contactez Mme TRUC Noémie au 04.32.61.02.33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr

CLOTURE ET SUIVI : Feuille d'émargement.
Elaboration des plans de progression individuels / intégrant l'écart avec le questionnaire préalable
METHODES DE VALIDATION DES ACQUIS
- QCM de 25 questions
Bilan avec le groupe
Evaluation à chaud par chaque participant de satisfaction fond/forme
Clôture de la formation
Attestations de présence délivrées
Coaching téléphonique durant six mois
Assistance mail durant six mois
Bilan du formateur groupe/individuel
Préconisations éventuelles

PROGRAMME :

L'environnement du CSE / CSSCT

- Les différents organes dans l'établissement
- Les acteurs internes de la prévention
- Les acteurs externes de la prévention
- Les responsabilités civile et pénale
- Les obligations d'évaluation des risques

Le rôle des élus et les consultations obligatoires

- Les principes de la prévention,
- Le rôle du CSE/CSSCT,
- La composition du CSE/CSSCT,
- Les moyens du CSE/CSSCT,
- Les consultations obligatoires et le rôle des élus,
- Le plan de prévention,
- Le droit d'alerte et de retrait.

Les risques et obligations

- Les accidents du travail et l'enquête accident (arbre des causes),
 - Exercice pédagogique
- Les maladies professionnelles,
- La documentation, les registres, contrôles, formations et affichage obligatoires,
- Le DUERP et la criticité des risques (priorisation des risques par cotation).

L'identification des risques

- Activité physique
- Addictions
- Aération/ventilation
- Alimentaire
- Ambiances thermiques
- Biologie
- Champs électromagnétiques
- Chimiques
- Chutes de hauteur
- Chutes de plain-pied
- Chute d'objets
- Circulation externe/interne
- Conditions de travail

Si difficulté d'apprentissage ou handicap, contactez Mme TRUC Noémie au 04.32.61.02.33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr

Société d'Enseignement Services Assistance Maintenance Etudes

12 Rue du Bariot – 84800 LAGNES – Tél. :04 32 61 02 33 – Mail : administration@sesame-formations.fr

CENTRE DE FORMATION ENREGISTRE PAR L'ETAT SOUS LE N° 93840158884

S.A.R.L. au capital de 15.244,90 Euros – RCS Avignon B 407 534 304 – SIRET : 407 534 304 00024 – Code APE : 8559B – TVA Intracommunautaire : FR 83 407 534 304

- Déplacements à l'étranger
- Eclairage
- Electricité
- Environnements
- Ergonomie des postes
- Hygiène
- Incendie/explosion
- Malveillance
- Manutention mécanique
- Mécanique
- Nouvelles technologies
- Nuisances sonores
- Rayonnements ionisants
- Risques psychosociaux
- Routier, Etc.

L'organisation

- Les réunions, organisation, ODJ et PV
- Savoir prendre la parole et échanger avec le Président du CSE/CSSCT

Mémoire

- Évaluation des acquis

VOTRE FORMATEUR :

Notre formateur depuis 5 ans, Ingénieur de formation, possède 20 ans d'expérience en entreprises de 60 à 1 000 personnes comme Directeur de Site puis Directeur général adjoint dans l'alimentaire et l'industrie. Il est habilité par la Direction du Travail pour assurer les formations réglementées en entreprise comme chez ARCELOR MITTAL, 3M, AUCHAN, HERMES, etc.

Si difficulté d'apprentissage ou handicap, contactez Mme TRUC Noémie au 04.32.61.02.33 ou par mail à gestion@sesame-formations.fr

Société d'**E**nseignement **S**ervices **A**ssistance **M**aintenance **E**tudes

12 Rue du Bariot – 84800 LAGNES – Tél. :04 32 61 02 33 – Mail : administration@sesame-formations.fr

CENTRE DE FORMATION ENREGISTRE PAR L'ETAT SOUS LE N° 93840158884

S.A.R.L. au capital de 15.244,90 Euros – RCS Avignon B 407 534 304 – SIRET : 407 534 304 00024 – Code APE : 8559B – TVA Intracommunautaire : FR 83 407 534 304